



Conseil du développement industriel

Trente-huitième session

Vienne, 24-26 novembre 2010

Point 2 a) de l'ordre du jour provisoire

Rapport du Commissaire aux comptes, rapport sur l'exécution du budget et rapport sur l'exécution du programme de l'exercice biennal 2008-2009

Comité des programmes et des budgets

Vingt-sixième session

Vienne, 7 et 8 septembre 2010

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Rapport du Commissaire aux comptes, rapport sur l'exécution du budget et rapport sur l'exécution du programme de l'exercice biennal 2008-2009

Rapport sur l'exécution du budget de l'exercice biennal 2008-2009

Présenté par le Directeur général

Le présent document rend compte de l'emploi des ressources financières inscrites au budget ordinaire et au budget opérationnel de l'exercice biennal 2008-2009.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction	1	2
I. Budget ordinaire	2-24	2
II. Budget opérationnel	25-28	6
III. Mesures à prendre par le Comité	29	7

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



Introduction

1. À l'alinéa j) de sa conclusion 1987/19, le Comité des programmes et des budgets a prié le Directeur général de présenter chaque année au Conseil du développement industriel, par son entremise, un rapport financier rendant compte de façon claire et détaillée de l'utilisation des ressources financières. Le présent document compare, pour l'exercice biennal 2008-2009, les crédits ouverts et les recettes prévues aux dépenses et recettes effectives, tant pour le budget ordinaire que pour le budget opérationnel.

I. Budget ordinaire

A. Prévisions budgétaires pour l'exercice biennal

2. Les prévisions budgétaires pour l'exercice biennal 2008-2009 approuvées par la Conférence générale dans sa décision GC.12/Dec.16 se composent des prévisions de dépenses brutes d'un montant de 159 638 038 euros à imputer sur les contributions mises en recouvrement à hauteur de 154 623 038 euros et sur le poste "autres recettes" à hauteur de 5 015 000 euros.

3. Le présent rapport financier se fonde donc sur le programme et les budgets pour l'exercice 2008-2009 tels qu'ils figurent dans le document GC.12/8, que la Conférence générale a approuvé dans sa décision GC.12/Dec.16, les montants correspondants ayant été répartis entre les États Membres.

B. Recettes provenant des contributions mises en recouvrement pour 2008-2009

4. L'exécution financière du programme et des budgets approuvés est subordonnée au montant effectif des ressources de trésorerie disponibles au cours de l'exercice biennal. Le budget ordinaire est financé à l'aide des contributions mises en recouvrement auprès des États Membres. On trouvera comparées ci-après les contributions versées à ce titre pour l'exercice biennal 2008-2009 et celles initialement mises en recouvrement en application de la décision GC.12/Dec.16 de la Conférence générale:

	<i>En millions d'euros</i>
Contributions mises en recouvrement	154,6
Contributions reçues	145,1 ^a
Déficit	<u>9,5(6,1%)</u>

^a Voir le document IDB.38/3-PBC.26/3, tableau 1.

C. Comparaison des prévisions budgétaires et des dépenses et recettes effectives pour 2008-2009

5. On trouvera comparées ci-après les dépenses et les recettes effectives et les prévisions budgétaires approuvées pour l'exercice biennal:

	<i>Budget ordinaire (en millions d'euros)</i>			
	<i>Prévisions</i>	<i>Montants effectifs 2008-2009</i>	<i>Sous-emploi des ressources</i>	<i>Pourcentage</i>
Dépenses	159,6	144,4	15,2	9,5 %
Recettes	5,0	2,2	2,8	56,0 %
Résultat net	154,6	142,2	12,4	8,0 %

6. On trouvera comparées aux tableaux 1 et 2 les prévisions budgétaires et les dépenses et recettes effectives, respectivement par grand programme et par principal objet de dépense. Le sous-emploi des ressources par grand programme et principal objet de dépense est explicité dans les paragraphes ci-après.

D. Emploi des ressources

7. Le sous-emploi des ressources (12,4 millions d'euros, soit 8 %) est le résultat de la sous-utilisation des crédits ouverts (15,2 millions d'euros, soit 9,5 %) et du déficit des recettes (2,8 millions d'euros, soit 56 %). Il s'explique essentiellement par des taux de vacance de postes permanents plus élevés que prévu. Si le manque d'effectifs a été légèrement compensé par le recrutement de personnel temporaire, la différence des modalités de contrat, s'est également traduite par un niveau plus faible que prévu des dépenses communes de personnel. Pour faire des économies, il a fallu réduire les dépenses au titre des frais de fonctionnement.

E. Exécution financière par grand programme

8. La plupart des grands programmes ont été touchés par le sous-emploi général des ressources du budget ordinaire, pour les raisons décrites au paragraphe 7.

9. Le budget approuvé au titre du grand programme A (Organes directeurs) a généré un solde inutilisé de 0,3 million d'euros (soit 6 %), imputable pour l'essentiel aux économies induites par le partage des dépenses d'interprétation et le report du recrutement d'effectifs.

10. Les dépenses au titre du grand programme B (Direction exécutive et gestion stratégique) étaient presque en équilibre avec moins de 1 % de solde inutilisé. Sur le plan financier, ce grand programme a donc été pleinement exécuté.

11. Le budget initialement approuvé au titre du grand programme C (Réduction de la pauvreté au moyen d'activités productives) a généré un solde inutilisé de 3,4 millions d'euros (soit 13,8 %), en raison des économies réalisées sur les dépenses de personnel (2,8 millions d'euros). Le manque d'effectifs a été partiellement compensé par un recours accru à des experts, qui a entraîné une augmentation des dépenses au titre des services de consultants.

12. Le budget initialement approuvé au titre du grand programme D (Renforcement des capacités commerciales) a généré un solde inutilisé de 1,2 million d'euros (soit 6,8 %). Les économies réalisées sur les dépenses de personnel (1,9 million d'euros) ont été partiellement compensées par une augmentation des dépenses au titre du personnel temporaire et de la formation relative à l'organisation des carrières (0,1 million d'euros) et des ressources spéciales pour l'Afrique (1 million d'euros).

13. Le sous-emploi des ressources du grand programme E (Énergie et environnement) se monte à 3,2 millions d'euros (soit 14,5 %) par rapport au budget prévu. Ce grand programme a été sujet principalement à un taux de vacance de postes plus élevé que prévu, qui a occasionné des économies au titre des dépenses de personnel de 2,3 millions d'euros. Des économies qui se montent à 1 million d'euros ont également été réalisées au titre des ressources spéciales pour l'Afrique, en raison d'un changement d'orientation programmatique en faveur du grand programme D.

14. Le grand programme F (Programmes transversaux et cohérence au niveau des pays) a enregistré une réduction des dépenses de 3,1 millions d'euros (soit 10,7 %), essentiellement due aux économies réalisées au titre des dépenses de personnel (2,9 millions d'euros), et de la sous-utilisation des crédits ouverts au titre des réunions de groupes d'experts (0,4 million d'euros). Ces économies ont été partiellement compensées par une augmentation des dépenses au titre des ressources spéciales pour l'Afrique de 0,3 million d'euros et des dépenses de fonctionnement des bureaux extérieurs.

15. Le grand programme G (Services d'appui et gestion générale) a enregistré une réduction des dépenses de 2,3 millions d'euros (soit 8,1 %), essentiellement due à la sous-utilisation des crédits ouverts au titre des dépenses de personnel (1,8 million d'euros), qui a entraîné un taux de vacance élevé.

16. Des économies ont été réalisées au grand programme H (Gestion des bâtiments), pour quelque 3,7 millions d'euros au titre des dépenses de personnel, grâce également à un taux de vacance élevé au cours de l'exercice biennal. Parallèlement, le compte spécial du Service des bâtiments a enregistré un excédent record de 5,5 millions, qui a porté le solde du compte en fin d'exercice à 25,5 millions d'euros, dont un montant de 6,7 millions d'euros reste encore à recevoir. Les fonds accumulés sur le compte spécial du Service des bâtiments sont entièrement programmés pour les travaux de maintenance en cours du Centre international de Vienne (VIC).

17. Des économies d'un montant de 1,8 million d'euros (soit 9,1 %) ont été enregistrées au titre du grand programme I (Coûts indirects). Elles sont principalement imputables à la réduction des dépenses de personnel du Service des bâtiments mentionnée ci-dessus, qui a entraîné une diminution de la part de l'ONUDI dans ces dépenses. D'autres réductions ont été enregistrées au titre des dépenses communes des services linguistiques et de documentation.

F. Exécution financière par principal objet de dépense

18. Le sous-emploi des crédits ouverts au titre des dépenses de personnel, qui se chiffre à 11,9 millions d'euros (soit 11,1 %), se décompose comme suit:

	<i>En millions d'euros</i>
Traitements et dépenses communes du personnel	13,1
Personnel temporaire (dépassement)	(0,5)
Personnel temporaire (autre que celui affecté aux réunions) (dépassement)	(0,4)
Réunions de groupes d'experts	0,5
Formation du personnel (dépassement)	(0,2)
Honoraires et voyages de consultants (dépassement)	(1,0)
Divers	<u>0,4</u>
Total	<u>11,9</u>

19. Comme le montre le tableau ci-dessus, le sous-emploi des crédits ouverts au titre des traitements et des dépenses communes de personnel est essentiellement imputable à la hausse plus forte que prévue du taux de vacance de postes d'administrateur et d'agent des services généraux. La plus grosse partie du budget ordinaire de l'Organisation étant affectée aux dépenses de personnel, il était nécessaire de suivre un plan d'exécution prudent sous cette rubrique afin de compenser le non-paiement attendu ou le paiement tardif ou incertain des contributions mises en recouvrement. Le rythme des versements étant devenu plus clair au cours de la deuxième année de l'exercice biennal, certains manques d'effectifs ont été colmatés par un recours accru aux crédits ouverts pour le personnel temporaire et les services de consultants.

20. Le sous-emploi des crédits ouverts pour financer les frais de voyage autorisés s'est chiffré à 0,3 million d'euros (soit 7,2 %).

21. Les économies réalisées au titre des dépenses de fonctionnement, qui se montent à 2,2 millions d'euros (soit 7,9 %) s'expliquent par une réduction des besoins au titre de la production des documents et de la traduction (0,6 million d'euros), de la contribution aux services de sûreté et de sécurité (0,4 million), et de la part de l'ONUDI dans la réduction globale des dépenses au titre du Service des bâtiments (0,9 million).

22. Le sous-emploi marginal des crédits ouverts au titre des technologies de l'information et de la communication, qui représente 0,3 million d'euros (soit 5,9 %), est dû à la réduction du recours aux services de communication (0,4 million d'euros). Cet excédent a été partiellement utilisé pour l'achat de nouveaux équipements de communication et compensé par la hausse des charges au titre des services de consultants en technologie de l'information.

23. Les ressources du Programme ordinaire de coopération technique ont été administrées au moyen du compte spécial créé à cette fin, auquel tous les crédits ouverts ont été versés. On a enregistré, au titre des ressources spéciales pour l'Afrique, un sous-emploi des crédits ouverts, d'un montant de 0,5 million d'euros.

G. Recettes

24. Le déficit des recettes par rapport aux prévisions se décompose comme suit:

	<i>En millions d'euros</i>		
	<i>Recettes prévues</i>	<i>Recettes effectives</i>	<i>Excédent/ (déficit)</i>
Contributions des pays aux dépenses de fonctionnement des bureaux extérieurs	1,9	0,5	(1,4)
Recettes accessoires	<u>3,1</u>	<u>1,7</u>	<u>(1,4)</u>
Total	<u>5,0</u>	<u>2,2</u>	<u>(2,8)</u>

Le déficit enregistré concernant les recettes escomptées au titre de la participation aux dépenses de fonctionnement, qui se chiffre à 1,4 million d'euros, résulte directement du fait que les pays ont contribué moins que prévu au financement des dépenses des bureaux extérieurs de l'Organisation. Les prévisions au titre des recettes accessoires approuvées par la décision GC.12/Dec.16 (3,1 millions d'euros) n'ont pas été intégralement réalisées, comme indiqué ci-après.

	<i>En millions d'euros</i>		
	<i>Recettes prévues</i>	<i>Recettes effectives</i>	<i>Excédent/ (déficit)</i>
Intérêts créditeurs sur les liquidités	3,0	3,0	-
Recettes provenant des publications	0,1	0,1	-
Ajustements de change	-	(2,3)	(2,3)
Recettes diverses	-	<u>0,9</u>	<u>0,9</u>
Total, recettes accessoires	<u>3,1</u>	<u>1,7</u>	<u>(1,4)</u>

Sur le montant net de 2,3 millions d'euros représentant les ajustements de change, 2,9 millions d'euros représentent le virement obligatoire à la réserve visant à protéger l'Organisation contre les fluctuations des taux de change (voir décision GC.8/Dec.16). Le montant restant (0,6 million d'euros) représente un gain net dégagé par la réévaluation des soldes comptables.

II. Budget opérationnel

25. Le budget opérationnel est financé essentiellement à l'aide des recettes provenant du remboursement des dépenses d'appui liées à l'exécution de projets de coopération technique ainsi que des services techniques fournis par l'Organisation. Les prévisions de dépenses devant être financées au cours de l'exercice biennal par les recettes au titre du remboursement des dépenses d'appui, indiquées dans le document présentant le programme et les budgets (GC.12/8), ont été approuvées par la Conférence générale dans sa décision GC.12/Dec.16.

26. Le bilan financier de l'exercice biennal s'établit comme suit:

	<i>En millions d'euros</i>		
	<i>Montants prévus</i>	<i>Montants effectifs</i>	<i>Écart</i>
Exécution des activités de coopération technique, hors budget ordinaire (programme ordinaire de coopération technique), montant net des remboursements au titre des dépenses d'appui	<u>204,92</u>	<u>172,70</u>	<u>(32,22)</u>
Recettes provenant de la prestation de services techniques	22,14	18,20	(3,94)
Recettes accessoires	<u>0,62</u>	<u>0,54</u>	<u>(0,08)</u>
Total, recettes	22,76	18,74	(4,02)
Dépenses	<u>22,76</u>	<u>19,07</u>	<u>3,69</u>
Excédent des recettes sur les dépenses	-	(0,33)	(0,33)
économies réalisées après annulation d'engagements pris lors de l'exercice précédent	-	<u>0,31</u>	<u>0,31</u>
Excédent net des recettes sur les dépenses	-	<u>(0,02)</u>	<u>(0,02)</u>

27. On trouvera comparées aux tableaux 3 et 4 les dépenses effectives et les dépenses prévues, ventilées par grand programme et par principal objet de dépense, respectivement.

28. Les activités de coopération technique effectivement exécutées et les recettes en provenant n'atteignent pas les montants et dépenses prévus. Toutefois, on a pu, grâce à un contrôle des dépenses, diminuer la réserve opérationnelle de façon marginale. Ainsi, le solde net de la réserve a baissé de 6,53 millions d'euros en 2007 à seulement 6,51 millions d'euros au 31 décembre 2009 en raison d'un léger déficit (0,02 million d'euros) pour l'exercice biennal 2008-2009, après annulation des engagements de dépenses et ajustements de l'exercice précédent.

III. Mesures à prendre par le Comité

29. Le Comité pourrait prendre note des informations que renferme le présent document.

Tableau 1
Budget ordinaire
Rapport financier pour l'exercice 2008-2009 par grand programme
(en milliers d'euros)

<i>Grand programme</i>		<i>Budget approuvé 2008-2009</i> (1)	<i>Dépenses/recettes effectives 1^{er}/01/08 au 31/12/09</i> (2)	<i>Solde non utilisé au 31/12/09</i> (3)=(1)-(2)	<i>Pourcentage</i> (4)=(3)/(1)
Dépenses					
A.	Organes directeurs	4 963,9	4 665,3	298,6	6,0
B.	Direction exécutive et gestion stratégique	13 859,9	13 854,4	5,5	0,0
C.	Réduction de la pauvreté au moyen d'activités productives	24 727,1	21 324,8	3 402,3	13,8
D.	Renforcement des capacités commerciales	17 343,7	16 169,6	1 174,1	6,8
E.	Énergie et environnement	21 890,6	18 722,5	3 168,1	14,5
F.	Programmes transversaux et cohérence au niveau des pays	28 584,0	25 516,0	3 068,0	10,7
G.	Services d'appui et gestion générale	28 076,8	25 815,8	2 261,0	8,1
H.	Gestion des bâtiments*			-	
I.	Coûts indirects	20 192,0	18 361,3	1 830,7	9,1
Total, dépenses		159 638,0	144 429,7	15 208,3	9,5

<i>Grand programme</i>		<i>Budget approuvé</i> (1)	<i>Total recettes</i> (2)	<i>Déficit</i> (3)=(1)-(2)	<i>Pourcentage</i> (4)=(3)-(1)
Grands programmes C, D, E, F Contributions des pays aux dépenses de fonctionnement des bureaux extérieurs		1 904,9	487,6	1 417,3	74,4
H. Gestion des bâtiments*					
Recettes accessoires					
a.	Prévues dans la décision GC.12/Dec.16	3 110,1	3 109,3	0,8	
b.	Non prévues dans la décision GC.12/Dec.16 (y compris ajustements des taux de change)		(1 415,1)	1 415,1	

<i>Grand programme</i>	<i>Budget approuvé 2008-2009 (1)</i>	<i>Dépenses/recettes effectives 1^{er}/01/08 au 31/12/09 (2)</i>	<i>Solde non utilisé au 31/12/09 (3)=(1)-(2)</i>	<i>Pourcentage (4)=(3)/(1)</i>
Total, recettes	5 015,0	2 181,8	2 833,2	56,0
TOTAL (montants nets)	154 623,0	142 247,9	12 375,1	8,0
*H. Gestion des bâtiments				
Dépenses	56 927,9	41 191,7	15 736,2	27,6
Recettes				
Prévues	56 927,9	45 423,7	11 504,2	
Non prévues (y compris ajustements de change)		1 184,5	(1 184,5)	
Total, gestion des bâtiments		(5 416,5)	5 416,5b	9,5

^a Approuvé dans la décision GC.12/Dec.16.

^b Le solde des crédits ouverts indiqué ci-dessus a été porté au compte spécial pour le Service des bâtiments. Ce compte n'est pas assujéti aux dispositions des alinéas b) et c) de l'article 4.2 du règlement financier.

* Détaillé séparément.

Tableau 2

Budget ordinaire

Rapport financier pour l'exercice 2008-2009 par principal objet de dépense

(en milliers d'euros)

<i>Principal objet de dépense</i>	<i>Budget approuvé 2008-2009a (1)</i>	<i>Dépenses/recettes effectives 1^{er}/01/08 au 31/12/09 (2)</i>	<i>Solde non utilisé au 31/12/09 (3)=(1)-(2)</i>	<i>Pourcentage (4)=(3)/(1)</i>
Dépenses				
1. Dépenses de personnel	107 796,8	95 844,8	11 952,0	11,1
2. Voyages autorisés	3 525,9	3 272,3	253,6	7,2
3. Dépenses de fonctionnement	27 786,3	25 601,9	2 184,4	7,9
4. Technologie de l'information et de la communication	5 719,7	5 384,0	335,7	5,9
5. Programmation ordinaire de coopération technique et activités financées par les Ressources spéciales pour l'Afrique	14 809,4	14 326,7	482,7	3,3
Total, dépenses	159 638,0	144 429,7	15 208,3	9,5

<i>Grand programme</i>	<i>Budget approuvé (1)</i>	<i>Total recettes (2)</i>	<i>Déficit (3)=(1)-(2)</i>	<i>Pourcentag e (4)=(3)- (1)</i>
a. Prévues dans la décision GC.12/Dec.16	5 015,0	3 596,9	1 418,1	
b. Non prévues dans la décision GC.12/Dec.16 (y compris ajustements de change)		(1 415,1)	1 415,1	
Total, recettes	5 015,0	2 181,8	2 833,2	56,5
Total (montants nets)	154 623,0	142 247,9	12 375,1	8,0

^a Approuvé dans la décision GC.12/Dec.16.

Tableau 3
Budget opérationnel
Rapport financier pour l'exercice 2008-2009 par grand programme
(en milliers d'euros)

<i>Grand programme</i>	<i>Prévisions budgétaires approuvées 2008-2009^a (1)</i>	<i>Dépenses/recettes effectives 1^{er}/01/08 au 31/12/09 (2)</i>	<i>Écart (3)=(1)-(2)</i>
<i>Dépenses</i>			
B. Direction exécutive et gestion stratégique	273,8	223,2	50,6
C. Réduction de la pauvreté au moyen d'activités productives	4 173,4	3 741,2	432,2
D. Renforcement des capacités commerciales	4 060,8	2 997,2	1 063,6
E. Énergie et environnement	4 252,2	4 042,5	209,7
F. Programmes transversaux et cohérence au niveau des pays	5 480,3	4 125,6	1 354,7
G. Services d'appui et gestion générale	4 518,6	3 915,9	602,7
Total, dépenses	22 759,1	19 045,6	3 713,5

<i>Grand programme</i>	<i>Budget approuvé (1)</i>	<i>Total, recettes (2)</i>	<i>Déficit (3)=(1)-(2)</i>
<i>Recettes</i>			
Grands programmes C, D, E, F Contributions des pays aux dépenses de fonctionnement des bureaux extérieurs Recettes accessoires			-
a. Prévues dans la décision GC.12/Dec.16	619,2	343,0	276,2

b. Non prévues dans la décision GC.12/Dec.16 (y compris ajustements de change)		193,0	(193,0)
Total, recettes	619,2	536,0	83,2
TOTAL (montants nets)	22 139,9	18 509,6	3 630,4

^a Approuvées dans la décision GC.12/Dec.16.

Tableau 4

Budget opérationnel**Rapport financier pour l'exercice 2008-2009 par principal objet de dépense**

(en milliers d'euros)

<i>Principal objet de dépense</i>	<i>Prévisions budgétaires approuvées 2008-2009^a (1)</i>	<i>Dépenses/recettes effectives 1^{er}/01/08 au 31/12/09 (2)</i>	<i>Écart (3)=(1)-(2)</i>
<i>Dépenses</i>			
1. Dépenses de personnel	22 234,6	18 354,7	3 879,9
2. Voyages autorisés	-	125,7	(125,7)
3. Dépenses de fonctionnement	524,5	565,2	(40,7)
Total, dépenses	22,759,1	19,045,6	3,713,5

<i>Grand programme</i>	<i>Budget approuvé (1)</i>	<i>Total, recettes (2)</i>	<i>Déficit (3)=(1)-(2)</i>
a. Prévues dans la décision GC.12/Dec.16	619,2	343,0	276,2
b. Non prévues dans la décision GC.12/Dec.16 (y compris ajustements de change)		193,0	(193,0)
Total, recettes	619,2	536,0	83,2
TOTAL (Montants nets)	22 139,9	18 509,6	3 630,3

^a Approuvées dans la décision GC.12/Dec.16.